

En finir avec les refus injustifiés !

Nous avons connu à la Ville de Paris, à la DPE entre autres, une volonté évidente de progrès permettant de coller au plus près de la société, voire parfois, de la précéder mais... les époques changent, dit-on, et la régression s'installe.

Nous nous focaliserons aujourd'hui sur la perte d'un avantage social qui, plutôt qu'un avantage, relevait d'une logique sociale : la bourse de mutation...

La bourse de mutation

La publication de la liste des postes vacants sur l'ensemble du territoire parisien permettait aux agents de postuler et ainsi d'appréhender d'autres fonctionnements, d'autres formes de travail, de s'intégrer dans des équipes renouvelées... Elle répondait également à leurs besoins du moment.

N'oublions pas en effet que, pour d'évidentes raisons économiques mais aussi, depuis plusieurs mois, pour s'éloigner des zones denses où on est moins à l'abri face aux risques sanitaires, **de nombreux collègues habitent loin voire très loin.**

Comme chacun sait, **ils sont au roulement 7j/7, la fréquence des transports en commun est beaucoup plus faible le week-end, mais aussi aux heures où ils prennent et finissent leur service...** Ils cherchent donc tout naturellement à être affectés dans un atelier le moins éloigné possible de leur point d'arrivée dans Paris.

Cette bourse n'existant plus, les mutations ne se font plus au gré des agents mais découlent, la plupart du temps, de sanctions ! (mutation imposées « pour raison de service » notamment...)

Certains éboueurs tentent quand même leur chance quand ils apprennent que des postes sont à pourvoir dans des secteurs ou des arrondissements où ils seraient heureux d'aller travailler, seulement voilà : les demandes de mutation sont très souvent refusées sous le fallacieux prétexte...

Le prétexte "fourre-tout" de la manière de servir !

Nous savons tous que les **raisons de service**, la **manière de servir**... ne sont rien d'autre que des formules bureaucratiques à l'emporte-pièce qui permettent de **ne pas justifier une décision négative** quand elle est sans fondement.

À entendre certains chefs d'atelier, de division... c'est de leur faute et rien que de leur faute si les agents n'obtiennent pas leur mutation car **ils ne savent pas "se vendre"**. Que faut-il comprendre ? Que l'on devrait tous être prêts à faire commerce de notre corps, de notre honneur, de notre morale... pour **gagner le droit de travailler moins loin de chez soi** alors que c'est possible ?

Pour **être moins épuisés** par les transports successifs ? Pour **avoir droit à une vie de famille**, à un temps de repos faute de pouvoir envisager un temps de loisirs... ?

Mais qui gagne quoi à ce jeu de dupe ?

Fermer la porte (couper les ailes ?) aux agents qui auraient des velléités de « confort », qui voudraient « aérer » leur quotidien professionnel en changeant d'atelier, d'arrondissement, de collègues... pour en faire des moutons de panurge démotivés **présente-t-il vraiment un intérêt pour l'administration ?**

Est-il indispensable de sabrer les agents pour marquer son pouvoir ? Le concept de qualité de vie au travail serait-il un luxe plutôt qu'un élément de « productivité » ?

Parce que chacun doit pouvoir changer de service s'il le souhaite !

Parce qu'être bloqué là où on ne se plaît plus n'a jamais été un élément de mobilisation !

Parce que la démonstration n'est plus à faire qu'on est toujours plus présent et plus efficace là où on a envie de travailler !

**La CFTC demande le rétablissement
d'une bourse de mutation**

**Si vous aussi, vous estimez que notre cadre de travail se détériore,
si vous vous retrouvez dans nos revendications, n'hésitez pas,**

CONTACTEZ VOS REPRÉSENTANTS CFTC